

## **Communiqué de presse des Maires – Vendredi 29 Septembre**

Dès 2005, les communes de Corbas, Feyzin et Vénissieux, tout comme le Grand Lyon aujourd'hui Métropole de Lyon, se sont mobilisées pour que soient réunies les conditions permettant à l'Union Mutualiste de Gestion des Établissements du Grand Lyon (UMGEGL) de construire le groupement hospitalier « Les Portes du Sud ».

En 2007, les communes de Corbas, Feyzin, Vénissieux et le Grand Lyon ont soutenu ce projet d'implantation en garantissant partiellement des emprunts souscrits par l'UMGEGL.

L'UMGEGL a notamment souscrit un prêt de 3 000 000 € auprès du Crédit Coopératif. Pour ce prêt, la commune de Feyzin s'est portée caution solidaire à hauteur de 300 000 € et la commune de Vénissieux à hauteur de 700 000 €.

L'UMGEGL a également souscrit un prêt de 3 000 000 € auprès de Dexia, la commune de Corbas s'est portée caution solidaire à hauteur de 500 000 €.

Le mercredi 28 juin 2023 à 12h, les Maires du territoire étaient informés par la transmission d'un communiqué de presse de la direction des unions RESAMUT et UMGEGL que le groupe hospitalier mutualiste « Les Portes du Sud » et l'EHPAD La Solidage, comptant plus de 500 salariés, avaient demandé son placement en redressement judiciaire.

Lundi 10 juillet, une délégation de Maires du bassin de vie concerné, dont Alain VIOLLET, Maire de Corbas, Murielle LAURENT, Maire de Feyzin et Michèle PICARD, Maire de Vénissieux, ont rencontré la direction de l'Agence Régionale de Santé. Ils ont rappelé leur attachement au maintien d'une offre de santé de qualité et de proximité pour tous les habitants du sud de l'agglomération de Lyon.

A la mi-août, le Crédit Coopératif a informé les communes de Feyzin et de Vénissieux de sa déclaration de créance au titre du prêt garanti en 2007. Dexia a également informé la commune de Corbas de sa déclaration de créance. Aussi, les communes devraient être amenées à assumer leur rôle de garant solidaire de l'emprunt souscrit par l'UMGEGL.

Le 16 septembre, les Maires ont été informés par la direction de l'UMGEGL que six candidats avaient déposé un dossier pour la reprise de la clinique des Portes du Sud et de l'EHPAD La Solidage.

Les Maires de Corbas, Feyzin et Vénissieux souhaitent préserver et faire valoir leurs droits dans le cadre de la procédure collective actuellement en cours.

Aussi, Alain VIOLLET, Maire de Corbas, Murielle LAURENT, Maire de Feyzin et Michèle PICARD, Maire de Vénissieux ont décidé de proposer aux Conseils municipaux de leur commune de solliciter la qualité de créancier contrôleur.

Cette fonction permettra notamment :

- d'avoir un accès privilégié à l'information afin de comprendre comment le groupement hospitalier « Les Portes du Sud » et l'EHPAD La Solidage ont pu se trouver dans une telle situation ;
- d'être consultés pour les décisions importantes à venir.

Cette proposition sera examinée lors du Conseil municipal du jeudi 5 octobre à Corbas, et le lundi 9 octobre à Feyzin et Vénissieux.

Alain VIOLLET, Murielle LAURENT et Michèle PICARD sont mobilisés et déterminés pour qu'une offre de soin de qualité et de proximité soit maintenue à Feyzin et Vénissieux.

Ils réaffirment leur volonté de voir, sur le territoire, un établissement hospitalier qui propose un service de maternité publique, de médecine publique, de chirurgie, un service d'urgences ainsi qu'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Ils seront également attentifs à toute création de services nécessaires à la santé des habitants de leurs communes.